Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 1104/2008 DU CONSEIL

du 24 octobre 2008

relatif à la migration du système d'information Schengen (SIS 1+) vers le système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II)

(JO L 299 du 8.11.2008, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 1273/2012 du Conseil du 20 décembre 2012	L 359	32	29.12.2012

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2008R1104:20100625:FR:PDF